

La CGT : Messenger de la vie

La CGT conduit actuellement une analyse des élections professionnelles tant à La Poste qu'à Orange, mais celle-ci risquerait fort d'être biaisée, si elle ne s'en tenait qu'aux seuls périmètres des opérateurs historiques.

En effet, depuis l'été dernier, plusieurs entreprises de notre secteur ont été concernées, sans oublier le rendez-vous incontournable de la fonction publique du 4 décembre, par des élections. A l'instar de La Poste, la CGT connaît une érosion tout en gardant la 1^{ère} place.

Dans notre secteur, lorsque l'on considère le vote des cadres, la lisibilité fait apparaître à la fois des points de vigilance et des possibilités de levier, voire de confiance. Si le signal des salariés d'Orange appelle une préoccupation particulière pour toute la CGT, c'est bien parce qu'il dépasse la seule dimension du collège cadre.

A l'inverse Eutelsat, NRS et aussi Cabestan semblent valider qu'une approche spécifique de la démarche CGT en direction des cadres est entendue jusque dans le vote. Le fait qu'il s'agisse de périmètres resserrés valide l'exigence de proximité commune à l'ensemble du salariat concernant leurs représentants.

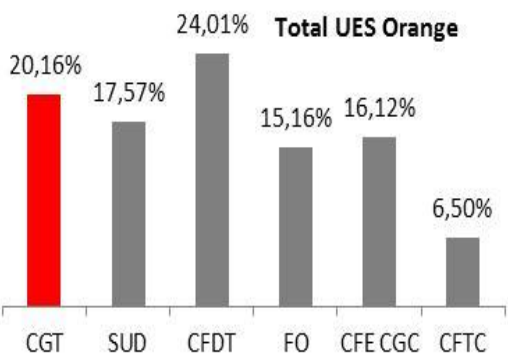
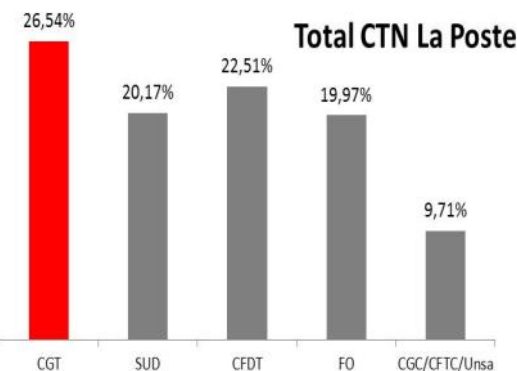
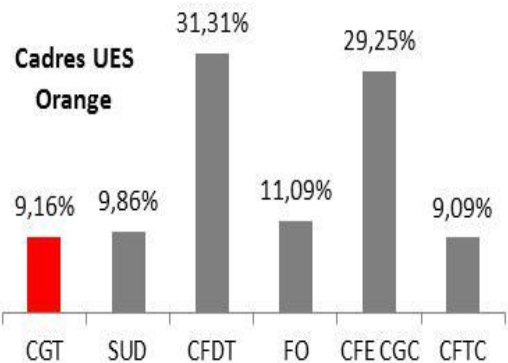
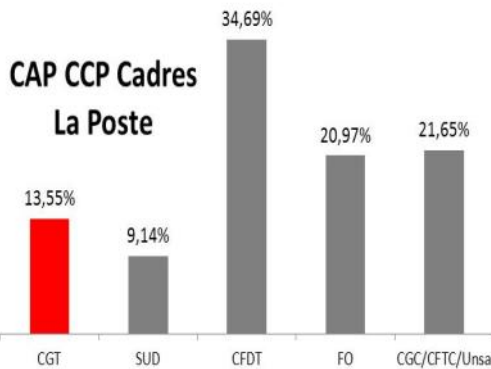
A La Poste, l'examen attentif du résultat démontre que la CGT est reconnue chez les cadres de droit privé puisqu'elle connaît des résultats prometteurs jusque dans les sièges et dans les nouveaux métiers commerciaux à distance où elle consolide ses points forts.

Une CGT à l'écoute des cadres, qui porte leurs voix auprès des directions et dans toute les instances paritaires (Agirc/Arrco, Apec, etc...).



La Poste

Orange



FLASH CADRES

Reconnaissance du « Burn out »

Alors que la souffrance au travail explose, les cadres sont particulièrement touchés par le syndrome d'épuisement professionnel ou « Burn out ».

L'ampleur de ce fléau a suscité un mouvement d'opinion qui se matérialise par une proposition parlementaire de reconnaissance du « Burn out » comme maladie professionnelle.

Dans ce contexte, la CGT déjà porteuse de cette revendication, demande que les vrais responsables, les employeurs, en assument le financement, que l'on s'appuie sur les travaux de l'INRS pour avoir une approche la plus large des risques organisationnels au travail et que l'on explore toutes les pistes pour améliorer le volet prévention : revalorisation du rôle et des missions des CHSCT, conception alternative de la Médecine du travail...

Le Dimanche, c'est NON !

Notre gouvernement, à travers le projet de loi dit « Macron », prévoit une déréglementation généralisée de l'ouverture des commerces le dimanche. La CGT et son Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens sont opposés à cette disposition et ont interpellé l'ensemble des maires de France sur le sujet.

En effet, celle-ci ne peut que contribuer à dégrader les conditions de travail des salariés. Au-delà du fait que la presse se soit fait l'écho du soutien de Martine Aubry à cette opposition, c'est bien l'argumentaire CGT sur le fond qui permet de rassembler très largement. Notre projet de société, priorisant la place aux temps familiaux et collectifs, est incompatible avec cette disposition qui va dans le sens d'une société essentiellement basée sur la consommation.

Rendez des comptes !

41 milliards d'€ de cadeaux supplémentaires au patronat, 50 milliards d'€ en moins pour répondre aux besoins de la population : le pacte de « responsabilité », c'est l'argent public dilapidé et les services publics lapidés.

Le 31 décembre 2013, le Réveillon fût gâché par l'annonce du fameux pacte triennal qui reprenait les exigences du Medef.

Un an plus tard, le gouvernement semble s'agacer des mobilisations et surenchères patronales. Mais rien dans les récentes escarmouches verbales ne permet de croire que l'exécutif songe à renoncer à sa politique économique austère et inégalitaire.

Demandons des comptes au patronat, qui engrange les milliards et offre en contrepartie toujours plus de chômage !

Etat Palestinien : Oui

La CGT se félicite de l'adoption le 2 décembre par l'Assemblée nationale et le 11 décembre par le Sénat d'une résolution portant sur la reconnaissance de l'Etat de Palestine avec Jérusalem-Est comme capitale.

En effet, l'enfermement de la région dans une succession de conflits attisant la haine et la peur de l'autre ne peut se résoudre que par la reconnaissance de l'Etat palestinien au côté de l'Etat israélien.

La CGT exhorte donc le Gouvernement français à reconnaître au plus tôt l'Etat de Palestine.

Il y a également urgence à mettre un coup d'arrêt à la colonisation, à décider de la libération de tous les prisonniers politiques dont celle de Marwan Barghouti, et à permettre la reconstruction de Gaza.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

CGT en tête chez les fonctionnaires

Plus de 5 millions de salariés des 3 Fonctions publiques (Etat, Hospitalière, et Territoriale), viennent de confirmer la 1ère place de la CGT avec 23% des voix, devançant la seconde organisation syndicale de 4 points, dans un scrutin marqué par un statu quo global. Dans une Fonction Publique frappée de plein fouet par les politiques d'austérité et par le désengagement de l'Etat, les personnels attendent de leurs organisations syndicales des propositions concrètes à leurs problèmes quotidiens.

Pour autant, le recul de 2,3 points est une invitation à avoir une réflexion aboutie. Le défi de la proximité de la présence auprès des personnels sur toutes leurs revendications étant déjà clairement posé.

Pas d'inversion de la courbe de chômage

Il ne faudra pas compter sur une inversion de la courbe du chômage au troisième trimestre.

C'est l'Insee qui l'a affirmé le 4 décembre dernier : avec +0,2 point au troisième trimestre, le chômage a retrouvé en métropole son niveau d'il y a un an (9,9%), effaçant la timide embellie entrevue depuis fin 2013.

La hausse est encore plus nette en incluant l'outre-mer!

Sur l'ensemble du territoire, le taux de chômage, mesuré par l'Institut national de la statistique selon les normes du Bureau International du Travail (BIT), a augmenté de 0,3 point, à 10,4%. Sur un an, il est en hausse de 0,1 point.

Au total, l'Insee a comptabilisé 2,84 millions de chômeurs en France métropolitaine sur le trimestre.

Cadres : changer d'emploi ? Pas si simple

Une étude sur « l'employabilité » des cadres, réalisée par Syntec, cabinet de conseil en recrutement, révèle que près de 9 cadres sur 10 estiment qu'il est « difficile » de changer d'emploi en France.

Pour expliquer ces difficultés, 44% des cadres considèrent qu'il y a un manque d'offres d'emploi dans leur domaine d'activité, et 39% dans leur région.

24% d'entre eux ont peur du chômage et 33% évoquent aussi la méfiance et l'incertitude face au marché de l'emploi.

L'inadéquation entre l'offre et la demande (46%) et l'élitisme des diplômés (45%) sont, pour eux les principaux freins à la fluidité du marché de l'emploi des cadres en France.

Le marché des cadres apparaît donc presque totalement figé.

Des débuts difficiles

Selon une récente étude de l'Ined, globalement plus diplômées que les hommes, les femmes rencontrent pourtant des débuts de carrière plus difficiles.

Entre 2009 et 2011, à la sortie du système éducatif, 31% des femmes ont un diplôme de niveau Bac +3 ou plus contre 24% des hommes. Cependant, l'école reste un lieu de production d'inégalités de genre, les garçons sont très largement majoritaires dans les filières de prestige aux débouchés plus nombreux et plus rémunérateurs. Au cours des 7 années qui suivent leur sortie du système éducatif, elles sont deux fois plus nombreuses que les hommes à connaître une situation prolongée de non emploi (respectivement 17% et 9%). Moins de la moitié d'entre elles bénéficient d'un contrat à durée indéterminée (47%), contre 60% des hommes. L'égalité c'est d'abord à l'école !